

## **XpFibre annonce le lancement de la commercialisation de son réseau fibre optique pour 90% des logements à Hondschoote**

**Aujourd'hui, Hervé Saison, Maire de Hondschoote, Salvatore Tuttolomondo, Délégué Régional Hauts-de-France d'Altice France et Nicolas Prouvot, Responsable Relations Collectivités Hauts-de-France de XpFibre, ont annoncé le lancement de la commercialisation du réseau fibre optique déployé par XpFibre (anciennement SFR FTTH, filiale d'Altice France) sur 90 % des logements à Hondschoote, soit un an après la signature de la convention de déploiement. A cette occasion, ils ont assisté au raccordement à la fibre optique du premier client fibre de Hondschoote, l'entreprise OPC, dont l'arrivée des services Très Haut Débit permettra de faire évoluer ses outils numériques et augmenter sa productivité.**

Ainsi, depuis le mois d'avril, près de 1 700 logements sont éligibles aux offres fibre à Hondschoote, ce qui représente près de 90% des logements de la commune. Les ouvertures commerciales se poursuivront au fil des déploiements de la fibre avec l'objectif de raccorder, d'ici fin 2022, les 1 921 logements et locaux professionnels de Hondschoote.

Le réseau Fibre FTTH (« Fiber To The Home » ou « fibre jusqu'à l'abonné ») à Hondschoote a été déployé à partir d'un Nœud de Raccordement Optique (NRO) desservant 6 points de mutualisation (PM) ou armoires de rue répartis dans la commune. La construction a été faite en plusieurs phases : tirage de la fibre optique du NRO vers les PM puis des PM vers les points de branchements optiques (PBO) qui desservent les habitations. C'est à partir de ces PBO que les opérateurs commerciaux raccordent directement leurs abonnés à la fibre.

Il sera sans impact sur le réseau Très Haut Débit (fibre + câble) déjà existant puisqu'il s'agira d'un nouveau réseau parallèle à celui fonctionnel aujourd'hui dans ces 9 communes.

Le Réseau Fibre permettra à l'ensemble des entreprises, administrations et particuliers de la commune d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales avec des débits pouvant atteindre 1 Gbit/s soit 50 fois plus rapide que les réseaux ADSL.

Cette opération d'envergure, financée sur les fonds propres de XpFibre, s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. A partir de ce réseau Fibre, tous les opérateurs commerciaux peuvent, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres fibre aux habitants de la commune.

Selon **Salvatore Tuttolomondo, Délégué Régional Hauts-de-France d'Altice France** : « Cette période compliquée nous conforte dans l'idée qu'un réseau fibre optique est indispensable pour s'informer, communiquer avec ses proches et permettre le travail et la scolarité à distance. C'est une avancée concrète pour la qualité de vie des foyers et le développement des entreprises de ces communes ».

### **> Pourquoi construire un réseau Fibre Optique ?**

La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité de disposer d'une connexion performante. Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes)



et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Avec la fibre, vous pouvez :

- Télétravailler dans les meilleures conditions
- Télécharger un film HD (1,5 Go) en 12 secondes (contre 11 minutes en ADSL)
- Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL)
- Recevoir des contenus en définition optimale 4K sur son écran TV

**> Pour tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs commerciaux présents sur le réseau :**

Il suffit de se rendre sur le site <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

Après avoir souscrit à une offre fibre auprès d'un opérateur commercial, une équipe de technicien viendra installer la prise fibre optique au domicile.

**> Pour signaler un équipement endommagé sur la voie publique (Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées, etc.) :**

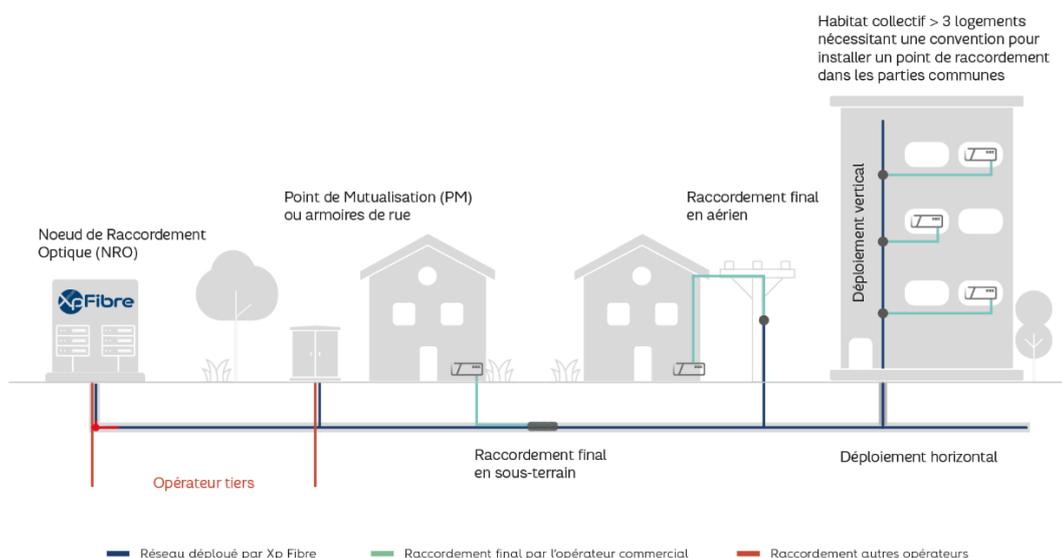
<http://sfr-ftth.com/declaration-dommages-reseaux/>

**> Pour poser vos questions liées à l'infrastructure fibre ou lire la « Foire Aux Questions » :**

Rendez-vous sur <http://www.sfr-ftth.com/>



SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE





**A propos de XpFibre - XpFibre.com**

*XpFibre est un opérateur d'infrastructure spécialisé dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux de fibre optique. XpFibre déploie, commercialise et assure la maintenance de plus de 7 millions de prises FTTH sur l'ensemble du territoire.*

*XpFibre intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zones AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zones RIP (Réseaux d'Initiative Publique) dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.*

*Le capital de XpFibre est composé du fonds canadien OMERS, des fonds d'infrastructures du groupe français Axa, et du groupe allemand Allianz et d'Altice France.*

**Pour suivre l'actualité de XpFibre sur Twitter : [@XpFibre](#) - Rejoindre XpFibre sur LinkedIn : [@XpFibre](#)**

**Contact presse XpFibre : [presse@xp fibre.com](mailto:presse@xp fibre.com)**

